



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 116638

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou sollicite l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le plan addictions. Ce plan ne comporte aucun financement significatif dans le domaine médico-social. Les trois communautés thérapeutiques prévues étaient déjà annoncées depuis plus d'un an. Aucune mesure nouvelle n'est prévue quant aux soins résidentiels, malgré l'importance des besoins. Les 3,8 millions d'euros présentés en mesures nouvelles pour l'intervention précoce ne résultent en réalité que du transfert d'une ligne de crédits déjà existante pour les consultations cannabis. Le plan ne comprend que peu de mesures nouvelles, il n'est pas à la hauteur des enjeux. Les professionnels n'en sont pas satisfaits. Elle lui demande donc de revoir ce plan en plus grande concertation avec les acteurs de terrain, y compris non hospitaliers, afin d'en élaborer une nouvelle version plus à même de répondre aux besoins.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116638

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 738